

Exercice de Lecture critique de Textes de Sciences sociales

Jean-Christophe Beumier – jchrbe chez gmail.com

Haute École de Bruxelles et de Brabant

Maîtrise en Ingénierie et Action sociales

1. Le travail à remettre

Il s'agit de choisir un sujet traité dans le cadre des sciences sociales (thèse, argumentation et méthodes appartenant aux sciences sociales : sociologie ou anthropologie)

- de rechercher plusieurs (plus de deux) articles ou chapitres de livres (5 000 mots) et de les lire ;
- d'en choisir deux récents (pas plus de dix ans : 2013 au plus tôt) comportant une thèse, une argumentation et des méthodes, de les présenter et décrire autant que les résumer, les mettre en relation avec leurs contextes d'écriture : (date, auteur, l'école...), puis les comparer ;
- de mettre ce travail en forme : introduction, présentation des auteurs (tous différents) et des textes, comparaison et discussion, conclusion, bibliographie et table des matières ;
- de formater ce texte d'environ 4 000 mots (huit à dix pages), en couleur noire, avec police de caractère de type «serif» et de taille 12 points. Pas d'illustration ni de tableaux inutiles ;
- de l'envoyer à jchrbe@gmail.com (votre patronyme doit figurer dans le nom de fichier) pour le xx (à préciser) mai 2023 avant minuit (heure et date du mail faisant foi, aucun retard possible).

1.1 Le domaine

Le thème retenu, libre mais assurez-vous qu'il est valide, doit être en relation avec les groupes sociaux, dans ses dimensions socio-anthropologiques : classes, strates, origine, classes d'âge ou de sexe, clans, castes... Une présentation et une discussion approfondie a lieu lors des cours.

Pour rappel, un groupe social est le lieu de rapports sociaux répétés et globalement positifs ; il y a rapport social quand l'activité ou la présence d'un groupe ou individu a une influence sur l'action ou l'attitude d'un autre groupe ou individu. Une présentation et une discussion approfondie a lieu lors des cours.

Les individus d'un groupe social partagent nécessairement une culture commune, tout en ne se connaissant pas nécessairement. Des membres de bandes rivales peuvent faire partie du même groupe social, mais une famille, un groupe d'amis et l'ensemble des habitants d'un immeuble ne constituent pas des groupes sociaux, même s'ils peuvent tous appartenir au même groupe social.

1.2 La structure du travail à réaliser

Il faut prévoir du temps pour la mise en forme, toujours plus longue que ce que l'on croit. Un texte scientifiquement intéressant peut être désastreux par son caractère illisible par manque de finalisation.

La forme que doit revêtir le travail écrit comprend :

- Introduction, présentation du problème. Il s'agit évidemment de la dernière chose à écrire.
- Présentation du/de la/des premier·e·s auteur·e·s (citer des ouvrages permet d'illustrer ses sujets de recherche) : deux ou trois paragraphes par auteur·e, selon les informations disponibles. Relever les thèmes de recherche en citant chaque fois un ou deux exemple·s fait partie de cette présentation.
- Présentation et résumé (1000-1500 mots) du premier texte (article ou chapitre de livre d'au moins 5000 mots), où doivent clairement apparaître :
 - la thèse : l'explication d'un phénomène social par un autre phénomène social ;
 - l'argumentation : tout ce qui permet d'étayer la thèse ;
 - les méthodes, qui soutiennent l'argumentation et qui peuvent varier d'un argument à l'autre,
 - il est utile de situer dans son ensemble tout chapitre ou article issu d'un ouvrage collectif.
- Présentation du second auteur (il ne peut y avoir d'auteur commun aux deux textes).
- Présentation et résumé du second texte.
- Comparaison (750 à 1000 mots) des deux ouvrages, sur les thèses (allant dans le même sens ou opposées, mais traitant des mêmes phénomènes sociaux, l'un influençant l'autre), l'argumentation en relation avec les méthodes, le public visé, le style... Attention ! juxtaposer n'est pas comparer : il faut expliciter les accords, les nuances et les discordances... Ni tableau, ni citation.
- Conclusion (vous pouvez y parler de votre avis personnel, mais cela ne fait pas partie du travail).
- Bibliographie (voir 2.2 et 4) : seulement les ouvrages (minimum trois, les deux textes choisis y compris) consultés et dont vous tirez une information par vous-même (pas vos auteurs). Toute information doit être sourcée dans le texte (ou en note de bas de page) et renvoyer à la bibliographie.
- Table des matières en toute fin de travail, comme le veut la tradition francophone.

1.3 Le style

Les mots sont parfois soulignés ou mis en gras dans des notes de cours ou dans des publicités, mais pas dans des textes scientifiques. Par contre, une mise en italique sert à indiquer un terme étranger ou à comprendre dans une acception particulière, que vous aurez pris soin de définir.

Évitez l'emploi exagéré des notes en bas de page, qui coupe la lecture. Dans la même optique de rendre la lecture moins heurtée, n'oubliez pas les raccords entre les différentes sections :

Contrairement à un texte plus ancien, l'auteur semble ici soutenir l'idée que...

C'est souvent lors des relectures à tête reposée que ce genre de complément s'impose ; il ne faut pas les forcer à la première écriture (le paragraphe peut changer de place en cours de rédaction), ni le faire gratuitement. Terminer le travail quelques jours avant la remise permet une meilleure relecture.

Si le style français ne supporte pas la répétition, il vaut mieux être précis que stylé dans un texte scientifique. Les professeurs de français incitent souvent à faire des phrases courtes, mais ce n'est pas nécessairement recommandé pour la meilleure compréhension. Une phrase du type «Pierre est grand, tandis que Paul est petit» ne peut pas être coupée avant «tandis». Attention au style télégraphique (voir 3.1).

L'orthographe est une politesse, même si l'on peut concevoir que certaines personnes soient handicapées à ce niveau : origine étrangère, dyslexie... Le mieux est de se faire relire, car à retravailler sans cesse le même texte, on finit par ne plus voir, par exemple, que les mots ont changé de nombre ou de genre.

2. Citations, références et bibliographie

2.1 Citations et références

Toute idée ou passage emprunté à un texte doit être signalé comme telle. Le travail n'est pas une dissertation et vous ne serez pas noté sur l'originalité de vos opinions (votre travail, lui, doit être personnel : le plagiat est le crime capital de l'étudiant) mais sur vos capacités à choisir des textes de sciences sociales, à en rendre compte et à expliciter et confronter les idées des auteurs.

La citation est permise, mais n'exagérez pas : on ne résume pas un texte en en sélectionnant certaines parties, la citation est réservée aux portions de texte tellement denses qu'il n'est pas possible de les résumer (par exemple, l'énoncé de la thèse en deux lignes). Traduisez en français toute citation d'ouvrage en langue étrangère, tandis que l'originale sera renvoyée en note de bas de page ou en fin de texte, avant la bibliographie.

Tout ouvrage cité est explicitement décrit en note en bas de page ou plus brièvement identifié entre parenthèses dans le texte (voir infra), puis reporté par ordre alphabétique d'auteurs en fin de chapitre ou d'ouvrage. Évitez les «ibidem» en cas de répétition de la même source : cela rend parfois l'identification de l'ouvrage difficile, surtout que des paragraphes peuvent changer de place en cours de rédaction.

Si vous trouvez une idée d'un autre auteur qui vous aide à éclaircir la controverse que vous avez découverte, mentionnez-le (entre guillemets si vous citez textuellement, mais toujours avec un renvoi à la bibliographie) : cela fait partie de l'exercice.

Une source imprécise ne vaut pas mieux qu'une absence. «Cf. Durkheim» et «Voir www.ulb.ac.be» ne sont pas des références valides. «Voir Internet» renvoie à des dizaines de milliards de pages.

2.2 La bibliographie

Tout renvoi bibliographique dans le texte doit correspondre à une entrée de la bibliographie et toute entrée doit avoir été citée au moins une fois. Chaque entrée doit comporter au moins l'auteur (ou les auteurs), le titre complet, (éventuellement la collection et le lieu d'édition), la maison d'édition et la date d'édition.

Il arrive qu'un ouvrage ne précise pas l'une de ces informations (c'est exceptionnel, et il serait étonnant que vous choisissiez un tel texte). Il faut alors le mentionner par a.i. (auteur inconnu) et d.i. (date inconnue). L'auteur peut être une institution, mais ce genre de texte est alors en général moins sociologique. Il arrive également que la date de l'édition ne corresponde pas à la date de première parution (celle à tenir en compte pour le choix de votre texte). Pour éviter une mauvaise compréhension, il convient de le mentionner.

Il existe deux formes de renvoi bibliographique. La première est classique dans l'aire francophone, et exige des renvois en notes de bas de page. S'il s'agit d'un ouvrage écrit de façon globale par le(s) même(s) auteur(s), dont vous extrayez un chapitre (attention : les *italiques* et les «guillemets» ont de l'importance) :

Nom, Prénom, *Titre du livre*, collection, Lieu d'édition, Maison d'édition, date d'édition, p. 43.

S'il s'agit d'un article issu d'une revue (les numéros de pages de début xx et de fin yy sont obligatoires) :

Nom, Prénom, «Titre d'article», *Revue*, numéro de la revue, date, Lieu, édition, pp. xx-yy ; p. 43

S'il s'agit d'une partie personnelle d'un ouvrage collectif :

Nom, Prénom, «Titre de la partie» in *Titre de livre*, sous la direction de Tel·le Auteur·e, Lieu, Maison d'édition, date, pp. xx-yy ; p. 43.

Trois cas particuliers :

Nom, Prén. et alii, *Titre*, etc. lorsqu'on ne cite pas tous les auteurs du livre (*et alii* signifie *et d'autres*)

Nom, Prénom, dir., *Titre*, etc. L'éditeur est la personne qui rassemble sous son autorité divers collaborateurs pour un même livre

Nom1, Prénom1, Prénom2 Nom2 et Prénom3 Nom3 si plusieurs auteurs sont mentionnés.

Toutes ces notes sont reprises en fin de texte (avant la table des matières), par ordre alphabétique des auteurs. Attention : remplacer les notes de bas de page par des notes en fin de chapitre ne constitue pas une bibliographie, parce que la liste peut comporter des doublons et n'est pas par ordre alphabétique.

La seconde façon de procéder est d'inclure dans le texte la séquence (Nom, date:page) qui renvoie à la bibliographie de seconde forme :

Nom, Prénom

date *Titre*, Collection, Lieu, Maison d'édition

Si vous traitez plusieurs ouvrages de 2017 d'un même auteur, le premier sera noté **2017a**, le suivant **2017b**, etc.

Attention ! même trouvé sur Internet (Persée, Cairn, l'Érudit...), un texte édité doit comporter le nom de l'auteur, le titre, la revue ou la maison d'édition, l'éventuelle collection et la date de première édition...

Vous trouverez un exemple de chaque type en bibliographie de ce document (voir 4).

3. L'argumentation

Le langage comporte des pièges pour la vie de tous les jours, à éviter dans les textes argumentés.

3.1 Le style télégraphique

D'une manière générale, votre texte sera plus «écrit» que ces pages : vous n'y incluez normalement pas de listes à puces, qui ne donnent souvent qu'une illusion de structure ou d'argumentation :

- Tous les Hommes sont mortels
- Socrate est un homme
- Socrate est mortel

...n'est pas un syllogisme, mais juste une juxtaposition de propositions. Est-ce que cela signifie «Puisque tous les Hommes sont mortels, si Socrate est un homme, il est alors mortel», ou «Tous les Hommes sont mortels, puisque Socrate est un Homme et qu'il est lui-même mortel»?

3.2 Un discours à démêler

Selon Nelly Lindenlauf (1990:21), des affirmations peuvent être assumées – dans un même texte – par l'auteur de l'article (le plaideur), mais également être simplement l'exposé des thèses que l'auteur veut combattre (celles d'un contradicteur fictif), ou destinées à être évaluée par un jury, lui aussi fictif. Une manière de clarifier le propos est de se demander : «qui l'auteur fait-il parler?».

Il faudra le plus souvent éviter le pronom très impersonnel «on», qui peut valoir pour de nombreuses personnes grammaticales : nous, les gens, quelqu'un...

3.3 Le «style» n'aide pas toujours

Méfiez-vous des formules hasardeuses, telles «La prostitution, le plus vieux métier du monde...» ou «Depuis la nuit des temps...», qu'il est possible de fixer à de nombreux moments de l'histoire humaine, sur lesquels nous n'avons par ailleurs que très peu d'informations.

3.4 Les «évidences»

Attention à ne pas vous faire prendre aux discours d'évidence : *Comme chacun sait... Vous n'êtes pas sans savoir... Force est de constater... Le bon sens nous dit que...* et à ne pas les utiliser. Si l'observation quotidienne et le bon sens suffisaient à la compréhension des phénomènes, toute science serait inutile.

3.5 Les analogies

Comparaison n'est pas raison. S'il peut être intéressant d'utiliser une analogie pour bien se faire comprendre, il faut garder à l'esprit qu'il y a toujours des limites aux métaphores et que raisonner par comparaisons successives risque vite de faire perdre contact avec la réalité.

3.6 Parallélisme, corrélation, causalité

Une simple évolution parallèle de deux phénomènes ne signifie pas qu'ils sont nécessairement liés. Si, entre les années 1945 et 1980, l'espérance de vie a augmenté parallèlement à la consommation de tabac, peut-on en conclure que le tabac est bon pour la santé?

Il n'y a parfois qu'un parallèle fortuit (deux phénomènes qui ont comme seule particularité commune d'arriver en même temps), le lien causal est très douteux («le tabac prolonge la vie»), mais une corrélation pourrait être envisagée par l'augmentation du niveau de vie (Klatzmann, 1992:93-94), qui peut en être la raison commune.

3.7 Après cela, donc à cause de cela... (post hoc, ergo propter hoc)

A est suivi de B ne signifie pas que *A est la cause de B*. Il est pourtant légitime de se poser la question : si je me sens mieux après avoir avalé une potion, il est seulement possible que celle-ci en soit la cause.

3.8 Les amalgames

A implique B ne signifie pas nécessairement que *B implique A*. Le fait que l'extrême droite française rejetait le *Traité constitutionnel européen* ne signifie pas que ceux qui le rejetaient sont d'extrême droite. Cela peut sembler évident, mais cet amalgame est réapparu sous une forme insidieuse à la fin du débat télévisé opposant des socialistes français (*France 2*, «Mots croisés», 23 novembre 2004, 22h45) : «Cela ne vous dérange pas d'avoir la même position que Monsieur Le Pen?»

3.9 Constat ou norme?

Le prédicat est habituellement utilisé pour une constatation : «Le ciel est bleu», «Dominique est une personne aimable», etc. Cette forme de discours est également utilisée de façon normative : «Une poupée est un jouet de fille !», «Un garçon ne pleure pas !».

Il arrive que des auteurs confondent ou passent imperceptiblement d'une constatation à la normalité d'un fait («normal» signifie autant «habituel», que «logique» ou «qui sert de règle, de modèle, de référence», Le Petit Robert, 1993).

4. Bibliographie

Attention : ne mélangez pas ces deux formes de bibliographie.

4.1 Selon la forme francophone classique

Klatzmann, Joseph, *Attention, statistiques!* Coll. Essais, Paris, La Découverte, 1992 (1ère éd. 1985).

Lindenlauf, Nelly, *Savoir lire les textes argumentés. Le scénario imaginaire, la problématique, le plan, l'affectivité*, Paris - Louvain-la-Neuve, Duculot, 1990.

Le Petit Robert, *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, Dictionnaires Le Robert, 1993.

Sitographie

CNRS, *Trésor de la Langue Française informatisé*, <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm> – consulté le [date].

Médias

France 2, *Mots croisés*, 23 novembre 2004, 22h45.

4.2 Selon la tendance actuelle, anglo-saxonne

Klatzmann, Joseph

1992 *Attention, statistiques!* Coll. Essais, Paris, La Découverte (1re éd. 1985).

Lindenlauf, Nelly

1990 *Savoir lire les textes argumentés. Le scénario imaginaire, la problématique, le plan, l'affectivité*, Paris - Louvain-la-Neuve, Duculot.

Petit Robert

1993 *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, Dictionnaires Le Robert, Société du Nouveau Littre.

Sitographie

CNRS, *Trésor de la Langue Française informatisé*, <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm> – consulté le [date].

Médias

France 2, *Mots croisés*, 23 novembre 2004, 22h45.

Table des matières

1. Le travail à remettre.....	2
1.1 Le domaine.....	2
1.2 La structure du travail à réaliser.....	2
1.3 Le style.....	3
2. Citations, références et bibliographie.....	3
2.1 Citations et références.....	3
2.2 La bibliographie.....	3
3. L'argumentation.....	4
3.1 Le style télégraphique.....	4
3.2 Un discours à démêler.....	4
3.3 Le «style» n'aide pas toujours.....	5
3.4 Les «évidences».....	5
3.5 Les analogies.....	5
3.6 Parallélisme, corrélation, causalité.....	5
3.7 Après cela, donc à cause de cela... (post hoc, ergo propter hoc).....	5
3.8 Les amalgames.....	5
3.9 Constat ou norme?.....	5
4. Bibliographie.....	5
4.1 Selon la forme francophone classique.....	5
4.2 Selon la tendance actuelle, anglo-saxonne.....	6